



## Communiqué du CA du BWBC

Vous avez certainement pris connaissance du **communiqué de la FVWB** publié ce vendredi 31 juillet en soirée.

Si ce n'est pas le cas, voici le lien : [https://www.fvwb.be/site/index.php?option=com\\_content&view=featured&Itemid=101](https://www.fvwb.be/site/index.php?option=com_content&view=featured&Itemid=101).

Vous y lisez : *"Nous recommandons aux Comités provinciaux de prendre les mêmes dispositions."*

Le BWBC a décidé de suivre cette recommandation qui entretemps a déjà été suivie par le CP de Liège et de Namur.

En conséquence :

1. Tous les **tournois** (à partir de 3 équipes) sont **interdits pendant tout le mois d'août** ;
2. Les entraînements sont soumis à l'approbation des autorités locales et subordonnées, tout en respectant les mesures en vigueur.
3. Les **rencontres amicales** (2 équipes) sont **autorisées moyennant le respect des procédures réglementaires et sanitaires**.

En ce qui concerne les matchs amicaux, la CPC du BWBC recommande

- D'introduire une demande via le site « Event Risk Model » ( <https://www.covideventriskmodel.be/>) **et** d'informer le responsable des rencontres par mail ;
  - De ne disputer qu'un seul match par équipe et par week-end.
  - De n'autoriser que maximum 2 matchs dans une même salle, en même temps, à condition que :
    - La salle dispose de séparations (comme définies dans le protocole indoor, à savoir des séparations de 1m80 minimum sur toute la largeur de la salle. Cette disposition est également obligatoire pour les entraînements.)
    - Aucun croisement des équipes.
  - Le port du masque est obligatoire à l'arrivée dans la salle et dès la fin de la rencontre.
  - Comme prévu par le protocole :
    - Les bouteilles d'eau sont individuelles ; les fontaines d'eau sont interdites et le club n'est pas tenu de donner des bouteilles d'eau
    - La buvette est soumise aux règles de l'horeca.
    - Une liste de toutes les personnes présentes, comprenant au minimum noms, prénoms, numéros de téléphone et adresses e-mail (voir protocole indoor), doit être remplie à chaque match amical par les deux équipes et conservée par le club visité pendant 14 jours.
- 4. Report de la première journée de championnat prévue le WE des 25-26-27 septembre**
- La journée « 1 » du championnat est intégralement **reportée au** premier WE libre, c'est-à-dire le **WE des 30-31 octobre et 1er novembre**. Les éventuels changements seront gratuits pour cette journée-là
  - Certaines **rencontres** de championnat étant déjà **programmées actuellement** le WE des 30-31/10 et 1/1, les changements pour les rencontres « Journée 1 » ou pour les matchs actuellement programmés seront considérés comme des matchs pré-calendrier . Les changements devront donc respecter le ROI « pré-calendrier ». Les équipes peuvent jouer 2 fois le même weekend, si elles le désirent. Les changements sont également gratuits pour ces matchs-là.
- Petite astuce, les 1er et 11 novembre (jour férié) peuvent être utilisés comme date de championnat.

- En ce qui concerne les matchs opposant 2 équipes du même club dans la même série, le premier match doit se jouer avant le début du championnat (même procédure qu'un match amical) ; par contre, conscient que le nouveau calendrier est déjà très chargé, la CPC autorise exceptionnellement de reporter la date ultime du 2ème match au 31/12/2020
- Enfin, vu les circonstances et les disponibilités de salles, aucun frais administratif ne sera demandé si vous devez déplacer des rencontres en semaine sans pouvoir jouer le match de réserve.

Nous comprenons très bien que ces recommandations ne plairont pas à tout le monde, mais elles sont nécessaires si nous voulons essayer de préserver l'organisation d'un championnat de volleyball complet dès le mois d'octobre.

S.V.P. , respectez scrupuleusement les règles de sécurité reprises dans les différents communiqués de l' AISF publiés sur le site de la FVWB.

Nous ne manquerons de vous tenir informé de l'évolution de la situation.

Pierre vander Vorst

Les membres de la CPC